

Lyon, le 25 juin 2018

EDUCATION

Bravo M. Blanquer ! Les maires ruraux satisfaits du « plan mercredi »

Nous l'attendions depuis un an. Le voilà, à quelques jours de la fin de l'année scolaire, le Plan dit « mercredi » arrive pour soulager l'impatience des élus quant à l'organisation qu'ils pourraient mettre en œuvre à la rentrée. Mesures, financements, le nécessaire est là pour soulager collectivités et familles tout en garantissant un bon usage des deniers publics (avec des critères précis, le lien entre scolaire et périscolaire et la qualification des intervenants...).

Ces mesures concrètes supposent désormais qu'une vraie construction émerge entre scolaire et périscolaire s'agissant du Projet Educatif de Territoire pour les communes, nombreuses ayant choisi par commodité, de privilégier le retour aux 4 jours.

Les esprits chagrins pourront s'étonner une fois de plus que contrairement aux empathiques emphases pro-ruralité, les écarts de moyens perdurent et qu'il faut sans doute en conclure que les élus ruraux ont plus de talent que les urbains pour faire aussi bien avec deux fois moins, puisque rien ne vient compenser les écarts de dotations avec des aides partout identiques. Si l'aide est appréciable, saluons le passage de l'aide 0,54 cts à 1 € par enfant tout en regrettant que l'absence de prise en compte de l'espace et la densité d'enfants dans les territoires continue à pénaliser le rural pour organiser et financer les activités.

Des maires forces de propositions

Plus tôt dans la semaine, les Maires ruraux ont pu sensibiliser un ministre de l'Education nationale particulièrement à l'écoute et engagé dans le soutien au monde rural sur les préoccupations et propositions des élus : prise en compte de la vie globale des enfants (pas uniquement le temps scolaire), le fait que périscolaire et scolaire doivent raisonner et travailler ensemble, l'urgence à reconsidérer le fantôme CDEN (Conseil départemental de l'éducation nationale) dont l'objectif et l'organisation doivent être revus pour devenir un lieu de réflexion prospective et d'organisation sur l'aménagement des Temps scolaire et périscolaire du territoire départemental et infra départemental. Saluons également la prise en compte de l'accueil de 3 ans à la condition que les services de l'Education les intègrent dans l'effectif au moment de préparer la carte scolaire.

Le Bureau de l'AMRF

#EducationFrance #scolarité #periscolaire @jmblanquer

Contact presse

Cédric Szabo, directeur 06 85 76 94 90, amrf@amrf.fr

Suivez notre actualité

Twitter : [@Maires_Ruraux](https://twitter.com/Maires_Ruraux) / Facebook : [@mairesrurauxamrf](https://www.facebook.com/mairesrurauxamrf) / Site Internet : www.amrf.fr